

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ

MARAIS POITEVIN

Zone humide • 112 000 ha • 3 départements • 126 acteurs • Conflit eau et bassines

PHASE 1 : CADRAGE

Périmètre territorial

- 112 000 ha sur 3 départements (Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres)

126 acteurs identifiés

- Agriculteurs irrigants : 1350 exploitations, Coop'79 (450 adhérents)
- Éleveurs extensifs : race maraîchine, prairies humides
- Associations environnementales : LPO, Bassines Non Merci, GODS, NE17
- Tourisme : 1,4M visiteurs/an, Maison du Marais
- Conchyliculteurs baie d'Aiguillon • État et collectivités (PNR, DREAL)

Enjeu central

Assèchement du marais + conflit réserves de substitution (bassines)

Gouvernance

Comité pilotage multi-acteurs (PNR + Préfectures) • Durée : 2 mois

PHASE 2 : COLLECTE DE DONNÉES

Données quantitatives

- Evolution surfaces : -30 000 ha prairies converties depuis 1970
- Baisse niveaux d'eau : -30 cm en 40 ans
- Prélèvements eau : volumes, répartition sectorielle
- Impact économique : tourisme, agriculture (CA, emplois)

Données qualitatives

- 60 entretiens semi-directifs avec représentants acteurs
- Questionnaire en ligne habitants (500 réponses)
- Analyse documentation : Protocole 2018, décisions justice 2024
- Études INRAE, charte PNR
- Observations terrain : canaux, prairies, bassines
- Participation réunions publiques et manifestations (2022-2024)

Durée : 3 mois

Mars à mai 2023 • Collecte intensive multi-sources

PHASE 3 : ANALYSE PARTAGÉE

5 ateliers thématiques (40-60 participants chacun)

1. Gestion quantitative eau et modèles agricoles
2. Biodiversité et services écosystémiques
3. Tourisme durable et paysages
4. Gouvernance de l'eau et arbitrages
5. Anticipation changement climatique

AFOM collective

- ✓ Forces : Zone humide exceptionnelle, label Ramsar, savoir-faire
- ✗ Faiblesses : Tensions, dégradation environnementale, baisse eau
- Opportunités : Transition agro-écologique, financements UE
- Menaces : Sécheresses, judiciarisation, perte biodiversité

3 enjeux prioritaires hiérarchisés

1. Équilibre quantitatif ressource en eau
2. Adaptation modèles agricoles au changement climatique
3. Préservation biodiversité et paysages emblématiques

Durée : 3 mois (juin-août 2023)

PHASE 4 : RESTITUTION

Productions

- Rapport diagnostic 120 pages (cartes SIG, schémas acteurs, données)
- Présentation publique PNR (200 participants)
- Plaquette grand public (10 000 ex. distribués)
- Vidéo pédagogique 12 min (réseaux sociaux)
- Exposition itinérante dans les 3 départements
- Site web avec données interactives et contributions citoyennes

Durée : 1 mois (septembre 2023)

Communication massive tous publics

DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

- Polarisation extrême positions (manifestations Sainte-Soline 2022-2023)
- Défiance initiale agriculteurs vis-à-vis démarche "pro-environnement"
- Refus participation certaines associations radicales (Bassines Non Merci)
- Judiciarisation en cours (décisions justice sept. 2024 sur volumes)
- Difficulté maintenir posture neutre animation face aux pressions

→ Contexte très conflictuel nécessitant médiation professionnelle

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- ✓ Le diagnostic ne résout pas les conflits mais crée un langage commun
- ✓ Nécessité tiers neutre et légitime (ici PNR) pour animer
- ✓ Implication tous acteurs essentielle (éviter forums captifs)
- ✓ Transparence données et méthode cruciale pour légitimité
- ✓ Articulation claire avec instances décisionnelles (SAGE, État) dès départ

→ Construction progressive confiance dans contexte hostile

RÉSULTAT : Langage commun établi • Base factuelle partagée • Tensions persistantes mais dialogue maintenu

Durée totale : 12 mois (février 2023 - février 2024) • 250 acteurs mobilisés • Certains refus de participer